

Procès-Verbal

Réunion du comité d'audit et des risques de la Commission de l'océan Indien (COI)*15-16 avril 2024 sur place à Ebène et par visioconférence*

Les participants :

Présidente :

- Madame Naseem Bibi Dulloo, pour la République de Maurice.

Membres présents :

- Monsieur Yacoub Ahamada Baco, pour l'Union des Comores.
- Madame Joan Valmont, pour la République des Seychelles.
- Monsieur Tolotra Christian Raharijaona, pour la République de Madagascar
- Monsieur Thierry Pellé, pour la République de La France/Réunion.

SG-COI présents :

- Monsieur Nirina Razafintsalama, Chef de Service d'Audit interne ;
- Monsieur Vicky Cushmajee, Chef de Service Administratif et Financier ;
- Madame Klervi Congard, Gestionnaire des ressources humaines ;
- Monsieur Innocent Miada, Chef de Service marché et contrat ;
- Monsieur Bryan Chung Kai To, Coordinateur Opérationnel/SAF ;
- Monsieur Arol Rakotonandrasana, Assistant Audit interne ;

1. Ouverture de la Réunion

La réunion s'est ouverte à 9h30 avec les mots de bienvenue du Secrétaire général de la COI et de la présidente du Comité d'Audit et des Risques, qui ont accueilli les membres présents. Ils ont souligné l'importance des engagements du comité dans le cadre des accréditations aux neuf piliers de l'Union européenne et du Fonds Vert pour le Climat.

2. Approbation de l'Ordre du Jour

Après quelques ajouts, l'ordre du jour a été présenté et unanimement approuvé par les membres du comité (Annexe).

3. Points à l'Ordre du Jour

- Point 1 : Point de situation des activités réalisées par l'audit interne pour 2023 - 2024
- Point 2 : Examen du rapport d'audit externe pour l'exercice 2023 du SG-COI
- Point 3 : Suivi des recommandations d'audit
- Point 4 : Présentation de l'Environnement de contrôle interne
- Point 5 : Présentation des résultats et des conclusions des audits internes récents
- Point 6 : Présentation des questions de conformité actuelles et des actions entreprises
- Point 7 : Présentation des résultats et des conclusions des audits externes récents
- Point 8 : Présentation des risques majeurs identifiés
- Point 9 : Validation du plan annuel d'audit interne 2024 - 2025
- Point 10 : Divers et recommandations du CAR



4. Compte rendu

Point 1 : Point de situation des activités réalisées par l'audit interne pour 2023 - 2024

Le rapport d'audit interne a été présenté, soulignant l'achèvement de 14 missions sur 17 envisageables, ce qui indique une performance supérieure à la moyenne habituelle. L'accent a été mis sur l'importance des initiatives telles que le projet Horizon 2030 et la vérification des dépenses dans le cadre des subventions MASE. Les audits additionnels sollicités par le Secrétariat Général et la Délégation de l'Union Européenne ont été également discutés.

Point 2 : Examen du rapport d'audit externe pour l'exercice 2023 du SG-COI

Le rapport a révélé une amélioration générale de la santé financière de la COI, avec une augmentation des actifs et des réserves. Toutefois, des préoccupations subsistent concernant les dettes fournisseurs et les risques liés au change. Les observations de l'audit externe ont souligné la nécessité d'une surveillance continue des risques financiers.

Point 3 : Suivi des recommandations d'audit

Le suivi des recommandations d'audit précédentes a été discuté. Bien que des progrès aient été notés, des défis persistent, notamment en ce qui concerne la gestion des contrats et la mise à jour des procédures administratives et financières. Des mesures correctives sont en cours pour adresser ces problèmes.

Point 4 : Présentation de l'Environnement de contrôle interne

La présentation de l'environnement de contrôle interne a souligné l'adoption des normes COSO, avec des recommandations pour renforcer la gestion des risques et la gouvernance.

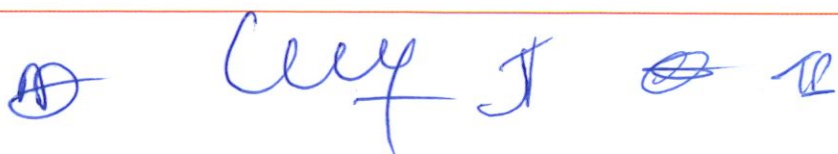
Des recommandations pour renforcer le contrôle interne ont été discutées, incluant l'automatisation des contrôles et une évaluation régulière de leur efficacité.

Des améliorations significatives ont été apportées au système de contrôle interne en adoptant un nouveau code d'éthique, en établissant une charte de lutte contre les discriminations et les harcèlements, ainsi que des procédures pour les lanceurs d'alerte et les investigations. De plus, le règlement intérieur du comité d'audit et des risques a été mis à jour pour renforcer son rôle en tant qu'organe indépendant de surveillance de l'application du code d'éthique. Les manuels de budget et finance, de passation de marché, ainsi que le manuel de contrôle interne ont également été validés et rédigés. En outre, l'ajout de modules supplémentaires dans le logiciel SAGE pour la gestion budgétaire, des immobilisations, des paies, ainsi que des absences et congés contribuera au renforcement du contrôle automatisé.

Point 5 : Présentation des résultats et des conclusions des audits internes récents

Les constatations des audits internes (MASE, RECOS, SG-COI) ont révélé des défis variés, tels que le manque de personnel, la dépendance à des financements spécifiques, et des insuffisances dans les systèmes de contrôle interne et les procédures de paiement. Des risques significatifs ont été identifiés, y compris des risques opérationnels et de non-conformité avec les exigences de financement.

Les recommandations émises par les auditeurs visaient à améliorer la gouvernance, diversifier les sources de financement, renouveler les équipements, et renforcer les protocoles de contrôle ainsi que les systèmes comptables.



Point 6 : Présentation des questions de conformité actuelles et des actions entreprises

Les questions sur les échanges avec l' « *accreditation panel* » du Fonds vert pour le climat ont été présentées et les étapes franchies par la COI.

Point 7 : Présentation des résultats et des conclusions des audits externes récents

Les résultats des audits externes récents auprès des projets (Subvention INCA, GPS, RSIE3 et RSIE 4) gérés par la COI a révélé des enjeux clés dans les systèmes de contrôle interne et les procédures financières de divers projets importants. Les audits ont identifié des problèmes tels que des lacunes dans la documentation financière, des retards dans les rapports narratifs et financiers, et des irrégularités dans la passation des marchés. Ces faiblesses ont soulevé des risques de non-conformité et de non-réalisation des objectifs des projets. Les recommandations des auditeurs visaient à améliorer le contrôle des dépenses, renforcer les systèmes comptables, et formaliser le suivi des contrats de services. La réunion a souligné l'importance critique de ces audits pour renforcer la gouvernance et la gestion des risques. Des actions de suivi sont prévues pour s'assurer que les recommandations soient efficacement mises en œuvre.

Point 8 : Présentation des risques majeurs identifiés

Les risques majeurs à l'organisation ont été présentés et discutés. La nécessité d'une gestion efficace des risques financiers, opérationnels et de gouvernance a été soulignée.

Point 9 : Validation du plan annuel d'audit interne 2024 - 2025

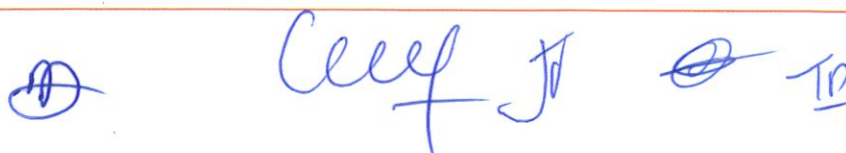
Le plan d'audit interne 2024-2025 a été présenté et validé. Il met l'accent sur l'amélioration de la gouvernance et de la gestion des risques, alignant l'organisation avec les meilleures pratiques internationales.

5. Recommandations

Après les présentations et les échanges sur les différents points de l'ordre du jour, le comité d'audit et des risques a formulé les recommandations suivantes :

a) Concernant le rapport d'audit externe et les activités de l'audit interne, le comité recommande de :

- Mandater l'audit interne de se focaliser sur des missions de suivi des recommandations.
- Reclasser les dépenses inéligibles 2021-2022, classés comme passif courant, en passif non courant.
- Intégrer le tableau de suivi budgétaire de la COI en annexe aux états financiers annuels.
- Élaborer un plan d'action opérationnel pour la transition vers l'application des normes comptables IPSAS selon le nouveau manuel budget et finance et mettre à niveau les textes réglementaires de la COI en conséquence.
- Fournir une note d'information concernant les rémunérations des dirigeants conformément à la norme IAS 24.
- Insérer les points forts dans les rapports d'audit interne.
- Structurer le rapport d'audit interne de manière à hiérarchiser les sections selon l'importance et la gravité des risques identifiés pour faire ressortir les actions prioritaires.

b) Pour la formation et les politiques internes, le comité propose de :

- Programmer des formations et des sensibilisations à tous les niveaux incluant les différents comités de la COI pour garantir l'appropriation des manuels, codes et chartes.
- Formaliser la politique de provision sur les avantages sociaux pour assurer une gestion financière conforme et prévisible.
- Appliquer des frais de gestion de façon systématique à tous les projets en instruction et qu'une disposition soit intégrée dans les accords de financement et la procédure de la COI.

c) Communication et gestion des risques :

- Assurer que les documents supports des réunions, particulièrement les rapports financiers, soient communiqués aux membres du comité en temps.
- Engager une réflexion stratégique sur la gestion des risques de change et élaborer un cadre formel pour sa gestion.

e) Planification et audits futurs :

- Valider le plan d'audit annuel pour 2024 - 2025 et mandater l'audit interne pour intégrer l'analyse budgétaire et les risques de change dans ses missions.

d) Quitus sur les états financiers 2023 :

Le Comité d'audit et des risques, après avoir eu les explications du cabinet d'audit externe Moore et les clarifications apportées par le service administratif et financier de la COI par rapport à l'exécution du budget 2023 jugées satisfaisantes, valide les états financiers. L'opinion du cabinet d'audit sur les états financiers 2023 étant sans réserve, **le comité recommande l'octroi de quitus au Secrétariat général de la COI.**

6. Prochaine réunion : mois de juillet 2024

7. Clôture de la Réunion

La réunion a été close à 16h00 par la Présidente du Comité. Les membres ont été invités à continuer à travailler sur les recommandations discutées et à se réunir à nouveau à une date à convenir.

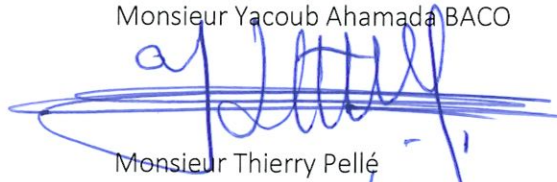
Signature du Président du CAR :



Madame Naseem Bibi DULLOO

Membres du CAR

Monsieur Yacoub Ahamada BACO



Monsieur Thierry Pellé



Madame Joan VALMONT



Monsieur Tolotra Christian RAHARIJAONA